

«D'Natur reegelt sech selwer»

La différence entre idéologie et réalité

PAR JEAN-CLAUDE HOSCH *

En tant que député et avant d'être «D'Natur reegelt sech selwer»-membre du Gouvernement, l'actuel Secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures avait déjà formulé son point de vue sur la chasse au renard:

«Il n'existe aucune raison objective qui justifierait une chasse au renard.

Il y a suffisamment d'études et la réalité le prouve également, que plus on tire de renards, plus la population se développera. (...). Si nous arrêtons la chasse au renard pour quelques années, je suis convaincu que le problème se réglera de lui-même (...).

Et si une des argumentations des chasseurs ne tient plus la route, ils inventent tout simplement une autre: l'échinococcose alvéolaire!

Je vous dis simplement, et ces chiffres existent, qu'en Europe chaque année il y a plus de gens qui meurent par une balle que par cette maladie».

On ne pourra donc pas lui reprocher de ne pas avoir de la suite dans ses idées lorsqu'il annonça en février 2015 la fermeture de la chasse au renard.

Par contre, l'argumentation laisse bouche bée:

- La population de renards est en baisse (A)
- La prévention de la transmission de l'échinococcose: argument pas valable (B)

A. Analyse de l'évolution de la population des renards au Luxembourg

S'il est difficile de compter la population de renards, les scientifiques s'accordent à dire que les tableaux de chasse, sur un territoire >1.000 km² et une période >5 années, reflètent la tendance de l'évolution de la population.

On a ainsi pu observer, que depuis la fin de la rage du milieu des années 1980, la population du renard a augmenté de 400 % jusqu'en 2000.

Depuis cette date les tableaux de chasse ont régulièrement diminué, non parce que «la population de renards est en baisse», mais parce que de nombreuses restrictions introduites ont rendu la chasse au renard plus difficile, voire impossible:

- les périodes d'ouvertures de la chasse au renard ont été réduites d'un tiers.

A ceci s'ajoutent:

- l'interdiction du piégeage,
- la fin de la chasse au terrier,
- la priorité donnée à la chasse aux sangliers (dégâts) et aux chevreuils et cerfs (plans de tir augmentés arbitrairement de 30 %).

Avant la fermeture de la chasse au renard la population a donc déjà été à un niveau très élevé. Après 3 ans d'interdiction elle s'est encore développée davantage.

La position initiale du Ministère vient par ailleurs très récemment d'être rectifiée par le responsable de la chasse de l'ANF pour qui la présence du loup serait «une solution potentielle à la forte densité des renards au Luxembourg.»

Le vœu pieux de l'auto-régularisation

«Il a été scientifiquement prouvé» est l'argument irréfutable suprême. Si quelque chose est «scientifiquement prouvé», cela doit être vrai après tout. En tous cas suivant l'opinion des personnes qui ne savent pas comment



FOTO: SHUTTERSTOCK

se déroule le travail scientifique respectivement comment la science elle-même évolue.

L'argumentation du «il a été scientifiquement prouvé» avancée par le Secrétaire d'État, selon laquelle l'arrêt de la chasse auto-régulariserait la population de renards, est un vœu pieux et ne tient pas compte de la biologie des renards.

Ce que nous savons aujourd'hui: L'arrêt de la chasse augmente bel et bien le nombre de progénitures par femelle. Ceci semble évident dans la mesure où elles peuvent faire des petits plusieurs années de suite, tandis qu'avec la chasse (et le piégeage) les renards ne vivent pas assez longtemps (3 ans environ) pour faire beaucoup de portées. En ce qui concerne la fertilité (nombre de petits par portée), elle reste constante et forte tant que les ressources alimentaires disponibles sur le territoire le permettent.

En plaçant le renard au-dessus des intérêts sanitaires, économiques ou environnementaux, on prend une décision idéologique hasardeuse très éloignée des conclusions et recommandations des experts.

Dans le cas de l'échinococcose elle est d'autant plus grave et totalement irresponsable, car tout comme la maladie de Lyme, ces deux maladies sont considérées comme maladies émergentes et très graves.

B. L'échinococcose

L'échinococcose alvéolaire humaine (AE) est une infection zoonotique hautement agressive causée par les œufs du ténia du renard: l'échinococcus multilocularis. Les métastases larvaires peuvent également se propager vers les organes voisins du foie (par exemple, la rate) ou gagner des sites plus lointains (tels que les poumons ou le cerveau) par voie sanguine ou lymphatique.

Les œufs parasites sont versés dans l'environnement par les excréments du renard. Les humains acquièrent l'infection en ingérant les œufs soit directement par des aliments ou de l'eau contaminés, soit indirectement par le contact avec les chiens ou les chats qui ont été en contact avec le renard ou ses excréments.

Dynamique de la population de renards

Des changements importants se sont produits dans la dynamique de la population des renards en Europe centrale. Entre 1970 et le milieu des années 1980, les populations de renards ont diminué au cours d'une épidémie de rage. Après la mise en place réussie de programmes de vaccination contre la rage, les populations de renards ont depuis augmenté de 4 fois.

Parallèlement l'habitat du renard s'est étendu dans les zones urbaines.

Dynamique de la prévalence du parasite

Les nombreuses études scientifiques en Europe et ailleurs, montrent que la prévalence chez le renard a quasiment doublé durant les 10 dernières années. Les récentes statistiques luxembourgeoises vont également dans la même direction.

La combinaison d'une augmentation des populations de renards et d'une augmentation de la prévalence du parasite au sein de ces populations entraîne une augmentation considérable de la biomasse parasitaire globale par unité de surface.

Croissance du risque

Une question d'importance majeure pour la santé publique est donc de savoir si les populations de renards, qui ont une forte prévalence d'infection et la colonisation de zones urbaines densément peuplées par des renards, pourraient augmenter le risque de transmission d'AE aux humains et ainsi entraîner une augmentation des cas cliniques?

L'augmentation de la population du renard a commencé en 1985 environ, soit 10 à 15 ans avant le nombre accru de cas d'AE humaine. Ce délai temporel est conforme à la période latente ou asymptomatique suggérée de 10 à 15 ans avant le développement de l'apparition clinique d'AE chez l'homme.

Si l'homme y est assez résistant, il n'en est pas moins vrai que le nombre de cas humains sur ce continent a doublé dans les dix dernières années.

Le nombre de cas humains augmentant régulièrement est révélateur d'une meilleure capacité de diagnostic mais surtout d'une augmentation du risque global de contamination.

Aujourd'hui toutes les équipes scientifiques s'accordent à dire que c'est l'augmentation régulière des populations de renards qui est respon-

sable de ces variations et celles-ci doivent être correctement prises en considération.

Position très particulière du Secrétaire d'État

Comme il considère ce risque (inventé par les chasseurs) «aussi infirme que de recevoir une tuile sur la tête quand on se promène dans la Grand'Rue», il n'est forcément pas question de se remettre en question, ni de faire marche arrière.

Mais il y a un grand malaise: contrairement à la doctrine avancée par lui, la population des renards ne s'est pas autorégulée. Au contraire.

Malgré cela, et par pure idéologie, on tient le cap et on continue à ignorer tous les avertissements et recommandations des études scientifiques.

Ainsi dans sa réponse à la question parlementaire n°3035, Monsieur Gira cite comme preuve deux études, dont une a été menée sur plusieurs années aux alentours de la ville de Nancy. D'après lui le résultat de ces études serait que «la chasse au renard aurait comme effet d'augmenter la prévalence du parasite et donc le risque pour la santé humaine», (Camille Gira le 4 juillet 2017 dans sa réponse à la question parlementaire n°3035 sur les conséquences de la fermeture de la chasse au renard)

Benoît Combes, l'auteur des deux études citées, par contre nuance fortement les propos du secrétaire d'État en assurant qu'il s'agit: «des erreurs de jugements de la part de certains qui en ont fait une interprétation abusive en prétendant que la chasse faisait augmenter la prévalence», et il ajoute:

«Ne pas contenir les populations de renards en les laissant augmenter peut entraîner en quelques années des conséquences très lourdes en termes de santé humaine.»

Et maintenant?

Dans les zones d'endémie de l'échinococcose nos autorités de santé publique doivent établir des systèmes coordonnés de surveillance continue et d'évaluation des risques, combinés à des mesures visant à réduire les contaminations de l'échinococcose alvéolaire dans les populations humaines.

De nouvelles stratégies de lutte, y compris le déparasitage stratégique des renards en utilisant des options d'appât anthelminthiques ont été testées avec succès mais engendrent des coûts importants et sont à renouveler en continu, année après année.

La volonté de se mettre au service de la société ne peut pas devenir un laisser-passer pour procéder à des expériences plus que hasardeuses et ce au détriment de la population.

Aussi ne suffit-il plus de défendre l'idée romantique que la nature se règle d'elle-même, de ne pas accepter de conseils, de suivre exclusivement ses a priori pour finalement en tirer des conclusions dépourvues de tout fondement.

Il est grand temps de mettre un terme à cette croisade idéologique et enfin prendre les mesures qui s'imposent.

A défaut, on ne saura s'imaginer d'autre explication que la suffisance et la complaisance à la cultiver.

*L'auteur est juriste et auteur des deux tomes «D'Juegd»